



## NUFARM AGRICULTURE INC.

### SECTION 1. INFORMATION CHIMIQUES DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Nom du produit** HORNET™ 432 F FONGICIDE FOLIARE  
**No. d'Enregistrement** 32500  
**PCP**

Nufarm Agriculture Inc.  
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE  
Calgary, Alberta T1Y 7J7  
Canada

En cas d'URGENCE MEDICALE, de TRANSPORT ou d'autres raisons, appeler: 1-800-424-9300 (24 heures/jour)  
Informations sur le produit : 1-800-868-5444

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

*Note: Voir Section 11 pour les informations toxicologiques détaillées.*

**Aperçu des urgences** Attention! Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

<b>Etat physique</b>	liquide suspension
<b>Odeur</b>	de craie
<b>Aspect</b>	blanc cassé
<b>Voies d'exposition</b>	Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption par la peau
<b>Effets immédiats</b>	
<b>Oeil</b>	Peut provoquer une légère irritation des yeux. Éviter le contact avec les yeux.
<b>Peau</b>	Peut provoquer une irritation légère. Nocif en cas d'absorption par la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion. Ne pas ingérer.
<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
<b>Chronique ou Retardé à Long Terme</b>	Ce produit ou les composants peuvent avoir des effets sur l'organe cible.
<b>Effet potentiel sur l'Environnement</b>	Toxique pour les mammifères. Toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques.



## NUFARM AGRICULTURE INC.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Nom de composants dangereux</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>% Moyen en Masse</u>
Tébuconazole	107534-96-3	38.70
Glycérine	56-81-5	8.00

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

<b>Général</b>	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
<b>Oeil</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Avis aux médecins Traitement</b>	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair</b>	> 93.4 °C / 200.1 °F
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	405 °C / 761 °F
<b>Limite d'inflammabilité inférieure</b>	donnée non disponible
<b>Limite d'inflammabilité supérieure</b>	donnée non disponible



## NUFARM AGRICULTURE INC.

**Moyen d'extinction approprié** Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre sèche polyvalente, Mousse, Eau

**Instructions de la lutte contre l'incendie** Rester éloigné de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

### SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles** Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Eloigner toute source d'ignition.

**Méthodes de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Le sol possiblement contaminé doit être enlevé et éliminé.

**Conseils supplémentaires** Utiliser un équipement de protection individuelle. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec la végétation.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Mesures de manipulation** Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit. Maintenir les niveaux d'exposition au-dessous de la valeur limite d'exposition par l'utilisation d'une ventilation générale et avec extraction à la source.

**Mesures de stockage** Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaires, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.

**Mesures de travail / hygiène** Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.

Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.



## NUFARM AGRICULTURE INC.

### SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Protection générale</b>	Former des employés sur l'usage sûr avec le produit. Suivre toutes les instructions sur l'étiquette.  Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.
<b>Appareil de protection des yeux /du visage</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales
<b>Protection des mains</b>	Gants résistants aux produits chimiques fabriqués dans un matériel imperméable à l'eau comme en neoprène, caoutchouc butyle, laminé avec une couche barrière ou caoutchouc nitrile.
<b>Protection du corps</b>	Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

#### Limites d'exposition

Tébuconazole	107534-96-3	OES BCS*	TWA	0.2 mg/m3
Glycérine	56-81-5	OEL (QUE)	TWA	10 mg/m3
		CAD AB OEL	TWA	10 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	10 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	3 mg/m3
		CAD ON OEL	TWA	10 mg/m3
		OEL (QUE)	TWA	10 mg/m3

\*OES BCS : Valeur limite Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	blanc cassé
<b>Etat physique</b>	liquide suspension
<b>Odeur</b>	de craie



## NUFARM AGRICULTURE INC.

<b>pH</b>	env. $\geq 7.5$ (100 %)
<b>Pression de vapeur</b>	donnée non disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	donnée non disponible
<b>Densité</b>	1.12 g/cm <sup>3</sup>
<b>Taux d'évaporation</b>	donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	donnée non disponible
<b>Point de fusion / congélation</b>	0 °C / 32 °F
<b>Hydrosolubilité</b>	miscible
<b>Energie minimale d'inflammation</b>	donnée non disponible
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	800 - 1,200 mPa.s

### SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITÉ

<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe. du gel
<b>Incompatibilité</b>	donnée non disponible
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de : oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ) Monoxyde de carbone Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) Acide chlorhydrique (HCl)
<b>Stabilité Chimique</b>	Stable dans des conditions normales.

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

C'étaient uniquement des études de toxicité qui ont été effectuées sur ce produit, comme formulé. Les informations sur la toxicité non-aigue sont pour la matière active à qualité technique, le tébuconazole.



## NUFARM AGRICULTURE INC.

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	mâle rat: DL50: 3,776 mg/kg  femelle rat: DL50: 3,710 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</b>	mâle/femelle combinés rat: DL50: > 2,011 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	mâle/femelle combinés rat: CL50: > 2.5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Déterminé en forme d'aérosol liquide. Concentration atmosphérique maximale atteinte. Pas de décès  mâle/femelle combinés rat: CL50: > 10 mg/l Durée d'exposition: 1 h Déterminé en forme d'aérosol liquide. Extrapolé de la CL50 de 4h.
<b>Irritation de la peau</b>	lapin: irritation légère
<b>Irritation des yeux</b>	lapin: Insignifiaement irritant.
<b>Sensibilisation</b>	cochon d'Inde: Non sensibilisant.
<b>Toxicité chronique</b>	Le Tébuconazole a causé des effets hépatiques, spléniques, surrénaliens et/ou oculaires à des doses élevées dans les études chroniques chez les rats et les chiens.

### Evaluation de la cancérogénicité

Le Tébuconazole est classifié par l'EPA en tant qu'un cancérogène de Groupe C (cancérogène humain possible) à partir des tumeurs du foie chez les souris et de l'absence d'évidence de cancérogénicité chez les rats. Étant donné que les tumeurs du foie sont uniquement observées à une dose excédant la dose maximale tolérée, il ne présente aucun risque cancérogène significatif pour l'exposition humaine.

#### ACGIH

Aucun(e).

#### NTP

Aucun(e).

#### IARC

Aucun(e).

#### OSHA

Aucun(e).

### Toxicité pour la reproduction

REPRODUCTION: Le Tébuconazole n'est pas été considéré comme une substance toxique reproductive primaire chez les rats. Des effets reproductifs (par ex. de petites portées) ont été observés à la concentration la plus élevée, mais ils n'ont pas été considérés secondaires pour la toxicité maternelle.

TOXICITE DEVELOPPEMENTALE: Le Tébuconazole n'est pas considéré



## NUFARM AGRICULTURE INC.

comme une substance toxique primaire développementale chez les animaux de laboratoire. Des effets développementaux ont été observés uniquement à des doses qui ont causé la toxicité maternelle.

**Evaluation neurotoxicité** Le Tébuconazole a causé des effets neuro-comportementaux passagers (par ex. la baisse de l'activité motrice) dans les études de neurotoxicité aiguë, subchronique et/ou développementale chez les rats.

**Mutagénicité** Le Tébuconazole n'a pas été mutagène ou génotoxique dans une batterie de tests in vitro et in vivo.

### SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Toxicité pour les plantes aquatiques** Pseudokirchneriella subcapitata  
Taux de croissance  
CE50: 15.2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques** Puce aquatique (Daphnia magna)  
CE50: 31.0 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**Directives générales pour l'élimination** Ne pas contaminer des eaux, des aliments ou des fourrages par l'élimination. Le produit pur ou dilué prêt à l'emploi ainsi que l'eau de rinçage qui ne peut être utilisé suivant les instructions figurant sur l'étiquette peut être jeté sur place ou dans un centre de déchets agréé.

**Elimination des récipients** Récipients à rincer 3 fois. Perforer le récipient pour éviter la réutilisation. Eliminer les containers vides dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou, si autorisé par des états/provinces et autorités locales, par combustion. En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cet article n'est pas classé comme matière dangereuse au sens des réglementations pour le transport



## NUFARM AGRICULTURE INC.

Freight Classification: INSECTICIDES OR FUNGICIDES, N.O.I., OTHER THAN POISON

### SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

No. d'Enregistrement 32500  
PCP

#### Réglementations Fédérales Américaines

##### Liste TSCA

Glycérine 56-81-5

##### US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

Aucun(e).

##### SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

Aucun(e).

##### SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Aucun(e).

#### Rapports réglementaires des États-Unis

##### CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

##### Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Glycérine 56-81-5 IL, MN, RI

#### Réglementations Canadiennes

##### Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Glycérine 56-81-5

#### Environnement

##### CERCLA

Aucun(e).

##### Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

##### Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

#### Réglementations Internationales

##### Inventaire Européen des Produits Chimiques Commercialisés (EINECS)

Glycérine 56-81-5





## NUFARM AGRICULTURE INC.

---

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

---

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1      Inflammabilité - 1      Réactivité - 1      Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 1      Inflammabilité - 1      Danger Physique - 0      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême